

Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le



ID: 976-200059871-20240607-357_2024-DE

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Aménagement-Environnement / Transition énergétique : Représentants de la 3CO au comité des partenaires de mobilité de la Communauté d'Agglomération du Grand Nord de Mayotte

Séance du 07 juin 2024 Délibération n° 43 2ème convocation

Nombre de conseillers

En exercice : 40 Présents : 12 Absents : 28 Votants : 13

dont « pour »: 13dont « contre »: 0dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 03 juin 2024, suite à l'absence de quorum constatée ce jour, s'est réuni sous la présidence de M. IBRAHIMA Said Maanrifa, dans la salle de réunion de la 3CO, le vendredi 07 juin 2024 à 08 heures 30.

Présents :

IBRAHIMA Said Maanrifa, BOINA Rifay Raim, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, MIKIDADI Madihali, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, CHANFI Bibi, MADI OUSSENI Mohamadi, ABDOURAHAMANE Céline, YSSOUFI Chaidati, CHANRANI Daoudou, MROIVILI Mouhamadi Moindjié.

Absents:

AHMED COMBO Papa, SAID Mariame, ABDOU COLO Nassuhati, ADAM Ahmed, BOINA M'ZE Salim, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, YSSOUMAIL Ahamadi, ABDOU Fatima, ANDJILANI Housséni, BOINAIDI Habachia, BOURA ZOUNAKI Fatima, Houssamoudine ABDALLAH, NOUDJOUM Madi Assani, SAID-SOUFFOU Soula, ABDALLAH Oidhuati, ABDOU Mohamed, AMBDI Youssouf, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, BACAR Inchati Soilihi, MDALLAH Anlamati, ALLAOUI Mohamed, ATTIBOU Zainati, ISSOUFFI Ramadani, MOHAMED Zainaba.

Absents représentés :

Mme SAID Mariame représentée par M IBRAHIMA Said Maanrifa

Secrétaire de séance : Mr BOINA Rifay Raim,

Considérant le courrier de Monsieur le président de la Communauté d'Agglomération du Grand Nord Mayotte (CAGNM) en date du 18 avril 2024, informant la 3CO de la création de son comité des partenaires de mobilité avec parmi les membres un représentant de chaque EPCI voisin ;



ID: 976-200059871-20240607-357_2024-DE

Considérant la proximité géographique de la 3CO avec la CAGNM et leurs liaisons routières au nord (Acoua/M'tsangamouji) et à l'est (M'tsangamouji/Bandraboua) ;

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

De désigner comme représentants de la 3CO au comité des partenaires de mobilité de la Communauté d'Agglomération du Grand Nord Mayotte :

- Monsieur RAMA Ahmed, titulaire,
- Et Monsieur ALLAOUI Mohamed suppléant,

D'autoriser le Président à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré le 07/06/2024 Ont signé les membres présents Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

